

CAHIER DES CHARGES

L'oasis ALÔSNYS

INFORMATIONS GENERALES

Porteur de projet :
Les associations Alôsnys – Par Nature et Ilot des Quint et Sens
(Bruno Masson, Aurore Gay, Adrien Laporte)

Contact :
Bruno Masson
06.08.85.52.28

Localisation :
17 route de Vergoncey
71400 CURGY (BOURGOGNE)





Plan Julien

1. LA RAISON D'ÊTRE ET LA DESCRIPTION DU PROJET

L'oasis Alôsnys a été créé afin d'aider la société à renouer des liens avec la nature, avec sa santé et multiplier les échanges humains.

Le projet Alôsnys se veut être une solution concrète au problème écologique, sanitaire et humain. Depuis 2012, nous cultivons un jardin en permaculture afin d'organiser de nombreuses activités avec les enfants et adultes autour de la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité.

Depuis 2015 et l'achat des bâtiments, nous souhaitons créer un véritable Oasis. Un lieu de vie modèle à but pédagogique avec de nombreux exemples d'éco-construction et des activités d'éco-tourisme. En dehors de l'aspect pédagogique, nous souhaitons être en autonomie alimentaire et énergétique afin de respecter au mieux nos convictions écologiques

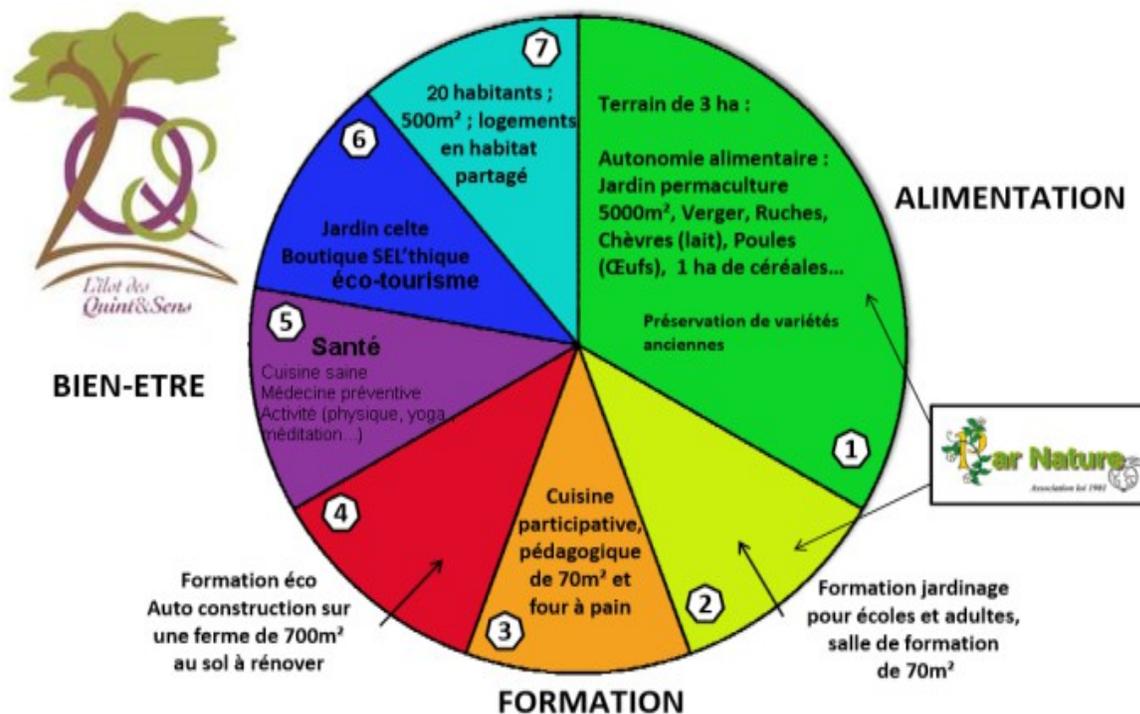
De plus, en souhaitant rénover un bâtiment du XIXème siècle, notre projet souhaite protéger le patrimoine culturel.

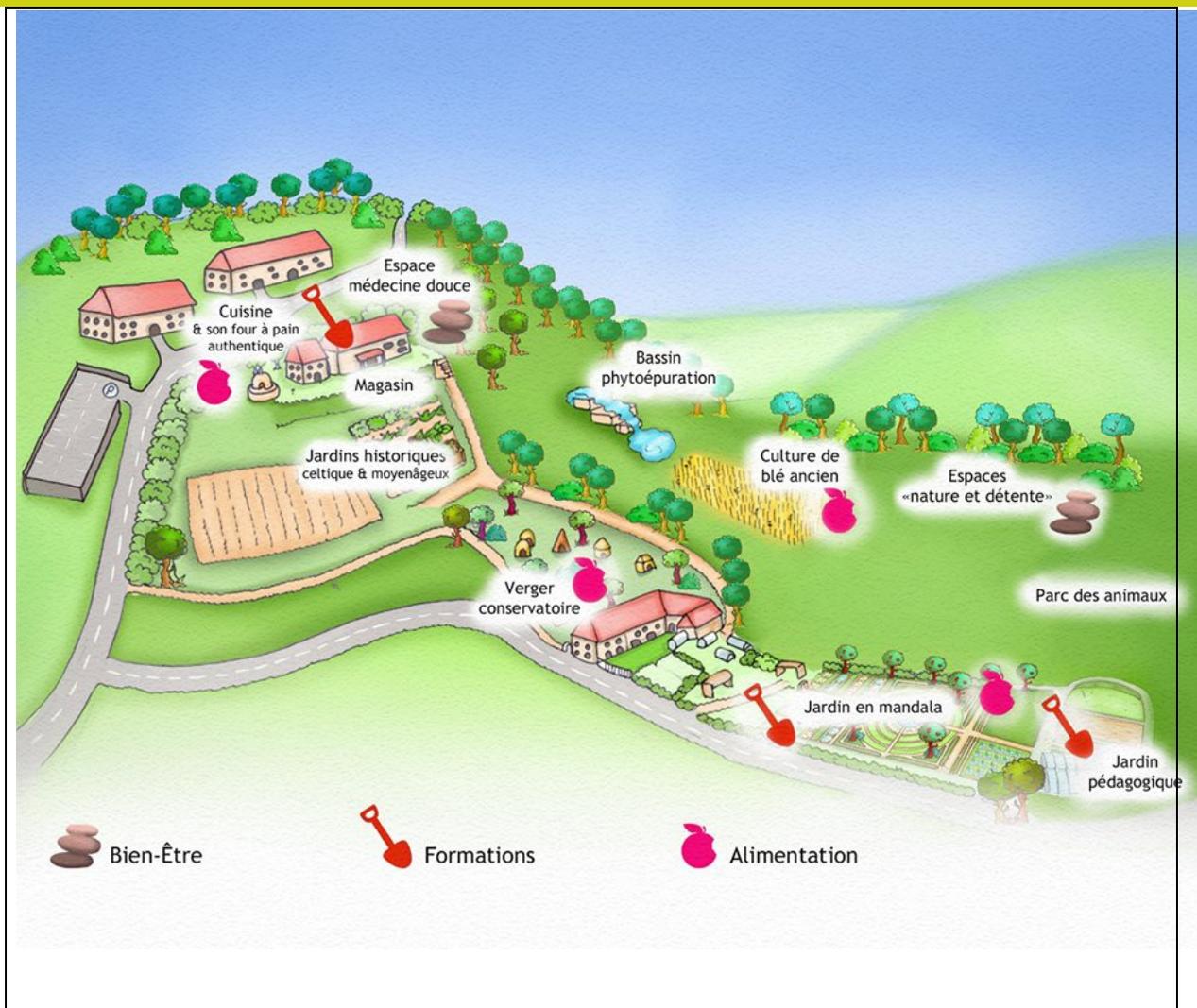
La rénovation permettra de créer une salle de formation, une cuisine pédagogique et une dizaine de logement afin d'organiser de nombreux évènements liés à l'écologie et la santé.

Carte mentale décrivant l'éco-lieu

ALÔSNYYS

LE VILLAGE DES SAVEURS ET DES SAVOIRS





2. LES PRINCIPES RELATIONNELS

1. Quelles sont les valeurs de l'écolieu ?

Nous aimons :

- 1- Respecter la planète
- 2- Vivre en harmonie avec l'ensemble des êtres vivants
(nous tentons à devenir végétalien et à manger avec conscience)
- 3- Consommer local et bio
- 4- Recycler
- 5- Préserver les savoir-faire traditionnel du Morvan
- 6- Sensibiliser (être un petit Colibri)
- 7- Entreprendre
- 8- Etre entourer de création artistique (naturelle ou humaine)
- 9- Encourager les énergies positives (méditation, yoga, reiki...)
- 10- Partager, échanger, apprendre (Habitat partage, autostop-covoiturage, wwoofing, SEL ...)
- 11- Vivre sobrement

Jose Mujica donne une très belle explication de la sobriété heureuse :

<http://le1929.fr/2015/09/jose-mujica-un-president-pas-comme-les-autres-presente-dans-le-documentaire-human/>

2. Principes d'inclusion

Au sein du projet Alôsnys, nous définissons 3 catégories : les membres MA, les bénévoles B et les volontaires V

Membres des Alôsnys MA

Les membres des Alôsnys (MA) apportent la stabilité et la continuité du projet et sont totalement responsable du bon fonctionnement de l'écolieu. Ils considèrent les Alôsnys comme leur maison et font des plans pour le futur ensemble.

Il n'y a pas de transition automatique entre un bénévole de longue durée et un MA ; Les bénévoles peuvent rester dans une position indéfinie et ne pas devenir MA. Les bénévoles doivent respecter certains critères pour devenir MA.

Une réunion des MA et une décision base sur la "non-objection" permettra à un bénévole de devenir ou pas un Ma

Critère pour devenir membres des Alôsnys :

1. Avoir travaillé comme bénévole pendant 6 mois
2. Avoir des compétences et intérêts en rapport avec les objectifs de l'écolieu (Permaculture, autonomie, éco construction, cuisine, médecine préventive, transmission des savoirs)
3. Vivre à Alôsnys et voir Alôsnys comme sa maison
4. Impliqué dans la prise de décision
5. Etre honnête, responsable et mature, par exemple il peut prendre en charge les finances, les volontaires ou le fonctionnement quotidien de l'écolieu
6. Avoir un intérêt dans la viabilité économique d'Alôsnys et être capable de générer des rentrées d'argent
7. Prendre soin des lieux de vie, jardin et autres espaces communs
8. Travailler sans supervision environ 20h / semaine (ou 40h/ couple) au profit de l'écolieu
9. Participer à la préparation des repas
10. Aider aux travaux de maintenance générale
11. Parler français
12. Avoir investi 20 000€ ou 5000h de travail au cours des 5 dernières années

Remarques : il n'est pas possible d'être un habitant des Alôsnys sans être un membre.
Le projet n'est pas un lotissement écologique mais un lieu de vie et un projet viable économiquement.

Privilège d'être un MA :

1. Profiter gratuitement de l'ensemble de la production (légumes, fruits, miel, œufs, eau, électricité...) et des caravanes pour l'hébergement
2. Profiter des activités gratuitement (stage permaculture, cuisine, yoga, écorénovation...)
3. Profiter des infrastructures (jardin, cuisine, four à pain, 3ha de terrain, salle de formation, site internet...) pour pouvoir créer une activité économique liée à l'environnement ou à la santé
4. Avoir le droit de devenir propriétaire d'un logement dans les bâtiments (dans la limite de 50m² par adulte)

5. Décider de l'utilisation des bénéfices générés par les activités (création de salaire, investissement...)
6. Bénéficier d'une rémunération
7. Approuver ou non l'accueil de nouveau MA

Bénévole B

Les bénévoles (B) ont une expérience et une connaissance du projet Alôsnys à partager avec les volontaires de courtes durées (wwoofers) afin d'aider au bon fonctionnement de l'écolieu au quotidien.

Après 2 mois, après accords des MA, un volontaire peut devenir B. Toutefois le B doit accepter de nouvelles responsabilités.

Une réunion des MA et B et une décision base sur la "non-objection" permettra à un volontaire de devenir ou pas un B

Critère pour devenir B

1. Avoir travaillé comme wwoofers pendant 2 mois
2. Avoir des compétences et intérêts en rapport avec les objectifs de l'écolieu (Permaculture, autonomie, éco construction, cuisine, médecine préventive, transmission des savoirs)
3. Etre honnête, responsable et mature, par exemple il peut prendre en charge les wwoofers ou le fonctionnement quotidien de l'écolieu

4. Prendre soin des lieux de vie, jardin et autres espaces communs
5. Participer à la prise de décision quand il est invité par les MA
6. Travailler sans supervision 25h / semaine (hors repas) et superviser les wwoofers
7. Participer à la préparation des repas
8. Aider aux travaux de maintenance générale
9. Parler français

Privilège d'être un B

1. Profiter gratuitement de l'ensemble de la production (légumes, fruits, miel, œufs, eau, électricité...) et des caravanes pour l'hébergement
2. Possibilité d'organiser librement ses 25 heures de travail hebdomadaire
3. Possibilité de prendre des vacances ou des weekends prolongés
4. 50% de réduction pour les activités (stage permaculture, écorénovation, yoga....)
5. 50% de réduction pour l'achat des produits des Alôsnys (légumes, fruit, miel, confiture...) dans la limite de 100€

Les volontaires V

Ils apportent une nouvelle énergie et des idées au groupe existant.

Ils sont en phase d'apprentissage et ne peuvent prendre des décisions sans l'avis favorable d'un B ou MA.

Critères pour devenir volontaire V :

1. Vouloir rester minimum 3 semaines
2. Travailler 25h/ semaine
3. Préparer les repas pour l'ensemble des Alôsnys (environ 10-20 personnes), 5 fois par semaine
4. Avoir des compétences et intérêts en rapport avec les objectifs de l'écolieu (Permaculture, autonomie, éco construction, cuisine, médecine préventive, transmission des savoirs)

5. Etre content de travaillé aux heures fixées par les MA ou B
6. Accepter les jours libres défini par les MA ou B (2 jours libres par semaine)
Week-end prolongé refusé le 1^{er} mois.

Privilèges d'être volontaire

1. Profiter gratuitement de l'ensemble de la production (légumes, fruits, miel, œufs, eau, électricité...) et des tentes pour l'hébergement
2. 20% de réduction pour les activités (stage permaculture, écorénovation, yoga....)
3. 20% de réduction pour l'achat des produits des Alôsnys (légumes, fruit, miel, confiture...)
4. Profiter des nombreux enseignements de l'écolieu (permaculture, écoconstruction, cuisine végétarienne, mode de vie, livres, documentaires...)
5. Profiter du cadre de vie des Alôsnys

3. Principe d'exclusion

Exclusion pour problèmes de comportement ou d'éthique

Une réunion des MA et une décision basé sur la "non-objection" permettra a de donner dans un premier temps un avertissement à l'un des MA, B ou V d'un risque d'exclusion du projet.

Après 2 avertissements, avec un délai de 2 mois entre chaque avertissement pour un MA, 2 semaines pour un B et 2 jours pour un V, le prévenu sera renvoyé du projet.

Exclusion volontaire

Un volontaire doit prévenir un MA au moins 2 jours avant de quitter le lieu
Un bénévole doit prévenir 2 semaines en amont, un MA, 2 mois en amont.

Dans le cas où un MA aurait investi une partie de ses économies dans le projet, une assemblée générale sera organisé afin de déterminer les détails du remboursement à effectuer par l'association



L'UNIVERSITÉ DES COLIBRIS

3. LES OUTILS POUR COOPERER

En collaborant on mutualise les qualités et l'investissement financiers.
Le risque est que chacun ne s'investisse pas au même niveau ou que l'on perd la vision globale en répartissant les tâches.

Les réseaux de wwoofing, SEL, CPIE, CFPPA nous permettent de créer des partenariats

Des portes ouvertes permettent de créer des relations positives avec le voisinage

Gardez ici des liens vers des projets coopératifs et collaboratifs qui vous inspireront le moment venu et repérez les techniques d'animations et outils associés. Identifiez des réseaux et essayez de les qualifier.

*Identifiez les usages dont vous auriez besoin au sein et entre vos oasis. Essayez de formuler les usages de la manière suivante :En tant que... je souhaite que ... afin que...
*

En tant que co-créateur d'un projet d'oasis, je souhaite participer de l'expérience d'autre oasis ayant un objectif de sensibilisation à l'environnement et à la santé auprès des écoles
De plus, ayant pour projet de rénover des bâtiments du XIXème siècle, je souhaite profiter de l'expérience d'autres Oasis ou particulier ayant rénover des anciennes bâtisses tout en incluant un aspect écologique.

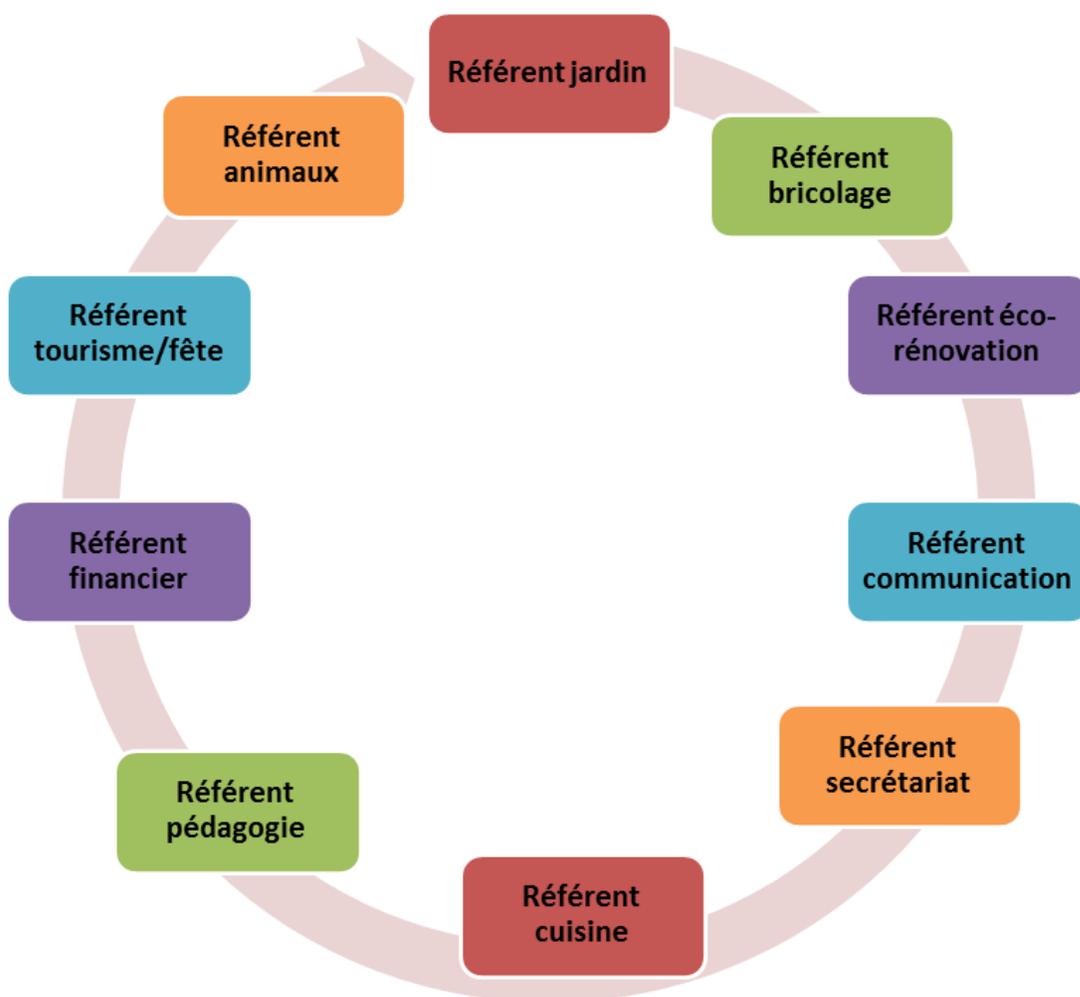
Je souhaite également trouver 7 autres personnes dynamiques et autonome, avec des compétences complémentaires, afin de développer le projet plus rapidement.



4. LA GOUVERNANCE DU PROJET

Chacun a le pouvoir équitablement mais chacun est responsable d'un des secteurs du projet :

Cependant pour la prise de décision un MA est prioritaire sur un B qui l'est sur un V (Voir partie précédente). Une prise de décision est basée sur la « non-objection » plutôt que sur la majorité.



5. LES CHOIX DE PROMOTION

Notez ici les différents partenaires dont vous allez avoir besoin :

Partenariat auprès des écoles, des centres de loisirs et autres organismes liés au tourisme, à la culture et à l'environnement.

Nous sommes déjà en partenariat avec plusieurs écoles du département, avec le CFPPA (Centre de formation), avec un CPIE, l'office de tourisme d'Autun, avec des associations promouvant la culture romaine.

Nous souhaitons créer un partenariat avec Bibracte.

Allez-vous faire le projet en autopromotion ou non ? Faire appel à un AMO ?

Pour des raisons financières, nous faisons le choix de l'autopromotion.

Cependant si l'un des futurs membres permanents souhaite faire appel à un AMO, cette décision peut être revue lors d'une réunion entre les membres permanents.



6. LE MODELE JURIDIQUE

Quel modèle juridique souhaitez-vous mettre en œuvre ? Décrivez ici votre montage (1 ou plusieurs structures et les liens qui existeront entre elles).

Notre oasis est composé de 2 associations.

Alôsnys – Par Nature est une association gérant la partie agricole et pédagogique depuis 2007

Ilot des Quint et Sens a été créé en 2015 lors de l'achat des bâtiments. Cette seconde association pourrait devenir une SCOP afin que chaque permanent devienne propriétaire d'un loyer et se partage les bénéfices réalisés par les infrastructures (salle de formation et cuisine pédagogique)



7. LE MONTAGE FINANCIER

Prenez ici vos notes sur les choses à savoir concernant le montage financier

Nous essayons de diversifier au maximum les sources de revenu.

Ainsi actuellement nous finançons le projet :

- Avec les activités périscolaires TAP
- L'accueil de scolaires ou centres de loisirs
- Des formations en permaculture
- Des conférences
- La vente de panier en circuit-court
- La présence lors de salon bio où on vend des crêpes aux confitures, gateaux de légumes, glaces
- 4 évènements par an au jardin
- Des subventions publiques ou privé
- Du financement participatif

Concernant les dépenses, nous tentons de réduire nos besoins au maximum.

Nous consommons essentiellement les produits du jardin. Le café est remplacé par des infusions de plantes, le sucre par du miel et nous produisons notre pain.

Nous vivons sobrement et essayons au maximum de recycler pour construire ou de développer des partenariats pour obtenir des biens à un prix avantageux.

Nous utilisons également beaucoup le concept des SEL et wwoofing pour développer le projet. En échange de formation en permaculture, nous recevons des aides sur le plan informatique ou en construction.

Ecrivez le budget approximatif de votre projet
Vous pouvez utiliser le tableau recettes / dépenses ci-dessous.

RECETTES		DEPENSES	
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€





8. LA CONCEPTION ECOLOGIQUE

Quels sont les points importants à avoir en tête dans votre rapport à l'énergie ? Quels choix souhaitez-vous faire ?

Electricité :

Nous tentons de vivre au rythme du soleil ou d'utiliser son énergie pour sécher les légumes ou chauffer l'eau de la douche.

Nous regardons des films collectivement

Nous réduisons au maximum l'utilisation de produits nécessitant de l'électricité (tel que le four)

Il est prévu de rénover un four à pain afin d'utiliser du bois

Nous souhaitons cependant créer notre énergie grâce au soleil et/ou au vent

Lors de la rénovation du bâtiment, l'isolation est un point essentiel.

Eau :

Nous utilisons des toilettes sèches

Nous avons pour objectif de récupérer l'eau de pluie et de créer des bassins de phytoépuration

Le paillage du jardin réduit la consommation d'eau

Nous réduisons la durée et la fréquence de nos douches

Nous utilisons des bacs pour faire la vaisselle

Matériaux :

Nous tentons au maximum d'utiliser des matériaux recyclés ou d'occasion pour développer nos activités agricoles (utilisation de palette, pot plastique réutilisé...)

Nous achetons si possible des produits locaux avec peu d'emballage.

Nous tentons de trouver une seconde vie à l'emballage en réalisant des activités artistiques avec les écoles.

De plus, nous avons une alimentation végétarienne et nous tentons de nous rapprocher de l'autonomie alimentaire. Par conséquent les bananes ne sont pas bienvenues au repas, nous avons en effet notre autonomie en fruit toutes l'année.

La joie de développer notre projet, de vivre en groupe avec les nombreux volontaire permettent de vivre facilement sans être dans le besoin de consommer des nouveaux objets. Nous vivons de la sobriété heureuse.

Quels sont les principes en permaculture ?



Notre jardin est développé en permaculture depuis 2012 et il nous permet d'être en autonomie alimentaire en fruits et légumes, œufs et miel pour environ 20 personnes.

Nous passons beaucoup de temps à observer la nature avant de faire le choix de planter. L'expérience des années nous permet d'améliorer nos rendements en réduisant notre travail.

Nous utilisons des buttes paillées, des associations de plantes, la rotation des cultures. Nous récupérons une partie de nos semences et faisons le choix de légumes de variétés locales et nous consommons les plantes sauvages.

Nous créons des espaces pour abriter des nombreux auxiliaires.

Dans notre jardin permaculture, les déchets ont une seconde vie. Ainsi les déchets de cuisine alimentent nos poules et les excréments des poules alimentent notre jardin. A l'avenir la chaleur de nos animaux permettra de chauffer nos serres ou notre eau. Actuellement, nos poules sont dans le verger afin de réduire la propagation de ver dans nos pommes.

De plus, nous apprenons à vivre avec les produits locaux et de saisons. Nous oublions l'idée de manger des salades de tomates en avril mais on peut toujours profiter de la ratatouille mis en conserve l'année précédente.

Quels sont les éléments que vous souhaitez intégrer dans votre conception ?

Nous souhaitons obtenir l'autonomie en électricité.
Nous voulons également pouvoir récupérer la chaleur de notre compost.
Récupérer l'eau de notre toit et créer un système de phytoépuration
A l'avenir, la bergerie chauffera une serre

Quels sont les points importants à avoir en tête dans votre rapport à l'eau ? Quels choix souhaitez-vous faire (traitement de l'eau, toilettes sèches...)?

Nous utilisons déjà des toilettes sèches et paillons le jardin afin de réduire nos besoins en eau. Cependant nous voulons récupérer l'eau de notre toit et créer un système de phytoépuration

